



Le Maroc : un chantier de réformes

Elections communales du 11 juin 2009



Des avancées importantes sur le plan politique et des droits de l'Homme

- Apurement du dossier des droits de l'Homme et réconciliation politique : l'IER.
- Tenue régulière d'élections libres et crédibles et fonctionnement dans la normalité des institutions.
- Loi sur les partis politiques.
- Libéralisation de l'audiovisuel et liberté de la presse.
- Mise en place d'un médiateur : Diwan Al Madhalim.
- Création de l'instance de lutte contre la corruption.

Des réformes sociétales courageuses

- Justice rendue à la femme marocaine.
- Réforme du champ religieux.
- Installation de l'IRCAM et réhabilitation de la culture amazighe.
- Dynamisme culturel et artistique.

Un Maroc qui poursuit son ouverture sur le monde

- Consolidation de l'ancrage euro-méditerranéen du Maroc (statut avancé avec l'Union Européenne).
- Accord de libre-échange avec les Etats-Unis.
- Accord de libre-échange d'Agadir entre pays arabes méditerranéens.
- Zone de libre-échange avec les Emirats Arabes Unis.
- Accord de libre-échange avec la Turquie.

Une diplomatie engagée en faveur de la résolution de la question du Sahara et de la solidarité internationale

- Une offre crédible pour clore définitivement la question du Sahara
- Un Maroc fortement engagé pour la paix et le développement humain en Afrique.
- Une coopération régionale active :
 - Promotion d'une approche globale pour la migration.
 - Coopération multiforme dans le domaine de la lutte anti-drogue.
 - Partage d'expériences et coordination contre le terrorisme.

Une amélioration des indicateurs sociaux

- Les familles marocaines consomment plus et différemment (élargissement des classes moyennes).
- Les ménages marocains ont une perception plus positive de leur niveau de vie, malgré des disparités toujours importantes.
- L'espérance de vie dépasse le seuil symbolique de 70 ans.
- Dès 2007, le Maroc a atteint les valeurs cibles à l'horizon 2015 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), relatives à la lutte contre la pauvreté et la faim.
- Le taux de chômage se situe en dessous de 10% avec, toutefois, un chômage élevé des femmes, des diplômés et en milieu urbain.

Une amélioration des indicateurs sociaux

Des progrès en termes d'accès aux équipements et aux services de base

- Des progrès importants en termes de scolarisation sans atteindre, toutefois, la généralisation ni une qualité élevée de l'enseignement.
- Un accès presque généralisé à l'électricité et à l'eau potable en milieu rural et un développement accéléré des routes rurales.
- Un accès plus effectif aux soins médicaux (mise en place de la couverture médicale de base et résultats encourageants des programmes nationaux de santé).

Une amélioration des indicateurs sociaux

- Une action d'envergure en matière de construction de logement (accès à la propriété facilité, augmentation de l'offre privée de logement...).
- L'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) : un chantier de règne dont ont bénéficié près de 4 millions de citoyens jusqu'à aujourd'hui.
- Un tissu associatif à champ d'action plus élargi, qui mérite d'être mieux organisé.

Une économie qui se modernise

- Une croissance de l'ordre de 5% par an avec une autonomisation progressive vis-à-vis de l'aléa climatique.
- Une dynamique remarquable de l'investissement public, privé et étranger.
- Un cadre macroéconomique stable, avec une inflation maîtrisée, un déficit budgétaire réduit (progression spectaculaire des recettes fiscales) et une balance des paiements courants équilibrée (jusqu'en 2007).

Quelques réformes structurelles réalisées

- Modernisation et assainissement des entreprises publiques, devenues des locomotives économiques.
- Privatisation et libéralisation de nombreux secteurs d'activité.
- Réforme profonde du secteur financier : Des autorités monétaires et financières autonomes et responsables, pour une supervision accrue du secteur.
- Nouveau code du travail et institutionnalisation du dialogue social.

Des programmes et des chantiers d'envergure

- Une politique économique s'appuyant sur la définition de visions sectorielles, en partenariat avec les professions : Plan Azur, Plan Emergence, Plan Maroc Vert, stratégie Maroc Export...
- Un développement accéléré des réseaux d'infrastructure et des grands équipements publics (Expansion des réseaux autoroutier, routier et ferroviaire, développement portuaire avec Tanger Med notamment, libéralisation du transport aérien, évolution accélérée du secteur énergétique...)

Une nouvelle dynamique de développement territorial

- Une vision plus pragmatique de l'aménagement du territoire.
- L'urbanisme repris en main.
- Un engagement affirmé pour la protection de l'environnement et pour une gestion plus rationnelle des ressources en eau.
- Projet de régionalisation et vitalité du développement local.
- Nouvelle ambition pour les deux grandes métropoles du pays : projet Bouregreg et nouveau schéma d'aménagement du Grand Casablanca.